



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pauvreté

Question au Gouvernement n° 4401

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Bertrand Pancher, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Bertrand Pancher. Monsieur le Premier ministre, à chaque coin de rue à Paris, des retraités, des jeunes, des familles, réduits à la mendicité, dorment sur le trottoir. Ils sont de plus en plus nombreux, année après année. Cela est inacceptable !

Hier, les Restos du cœur ont lancé leur trente-deuxième campagne hivernale. Jusqu'au mois de mars, ce sont ainsi 70 000 bénévoles, à qui nous devons rendre hommage, qui distribueront des millions de repas aux plus démunis. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

L'hiver dernier, 130 millions de ces repas ont été servis. Hélas, la pauvreté est loin de faiblir en France. Comme en témoigne le dernier rapport du Secours catholique, elle a progressé au contraire de près de 3 % entre 2014 et 2015. Neuf millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, dont 3 millions d'enfants.

Parmi ces personnes pauvres, il y a tous ceux qui sont en capacité de travailler mais qu'une mauvaise politique économique empêche d'accéder à l'emploi. Il y a aussi des retraités, aux pensions ridicules, victimes de la timidité des réformes allongeant les temps de cotisation. Il y a encore ceux qui devraient bénéficier des aides publiques, mais ils n'y ont plus accès car tout est dématérialisé et ils ne maîtrisent pas les outils. Enfin, il y a les déboutés du droit d'asile, qui n'ont droit à rien, et les migrants en attente de régularisation, à qui l'on interdit de travailler.

Nous avons le même sang, le même cœur que les pauvres. Vivre avec dignité est au centre de l'exigence républicaine. Comment expliquez-vous, monsieur le Premier ministre, que de plus en plus de familles soient plongées dans une telle précarité et une telle détresse ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Monsieur le député, vous avez raison, la lutte contre la pauvreté est un sujet extrêmement grave, qu'il convient d'aborder avec humilité, sur l'ensemble des bancs de cette assemblée. La lutte contre la pauvreté, et en premier lieu l'aide alimentaire, est une priorité du Gouvernement. Dès 2012, nous nous sommes battus pour que le programme européen d'aide aux plus démunis, qui était en sursis, soit maintenu. Nous bénéficions chaque

année d'aides européennes pour prolonger l'aide alimentaire. Celle-ci est fournie par l'État, mais aussi par les collectivités locales et les associations, qui œuvrent grâce à des milliers de bénévoles sur l'ensemble du territoire.

Au-delà, la lutte contre la pauvreté est un domaine interministériel, puisqu'elle concerne toutes les politiques publiques. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre a engagé dès 2013 un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté. Celui-ci a permis, selon l'INSEE, de faire diminuer les inégalités en France depuis 2012 ainsi que de stabiliser la pauvreté.

Ce que nous disent les personnes pauvres, et les associations, c'est qu'elles se sentent stigmatisées en raison de leur pauvreté. Les hommes et les femmes politiques doivent comprendre que la parole publique est importante et que stigmatiser les démunis, c'est les empêcher d'avoir confiance en eux, c'est les empêcher d'avoir recours à des aides.

M. François Rochebloine. N'importe quoi !

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État. Des hommes et des femmes politiques ont mis ces préjugés contre la pauvreté sur la place publique. C'est cela qu'il faut combattre, c'est ce contre quoi le Gouvernement se mobilise.

M. François Rochebloine. C'est nul.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4401

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 novembre 2016](#)